

La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE
COLONIES

Six mois . . . 16 fr.
Un an . . . 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois . . . 22 fr.
Un an . . . 40 fr.

ADMINISTRATION & REDACTION

96, Quai Jemmapes, PARIS-X^e

Téléphone : Combat 08-02

Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99

TROISIÈME ANNÉE — N° 34

15 Mai 1927

Prix du numéro 1 50
(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

Lettre d'Angleterre :

*Baldwin contre les Trade-
Unions* R. W. POSTGATE.

Le conflit Citroën A. MAHOY.

*Une lettre de Romain Rol-
land sur le projet Boncour* . . . Romain ROLLAND.

Les visées de Mussolini . . . ST.

*Qu'est-ce qu'un État prolé-
tarien?* R. LOUZON.

A TRAVERS LES LIVRES

Louise Michel, d'Irma Boyer (Marthe BIGOT). — *Le cinéma dans la Russie nouvelle*, de René Marchand et P. Weinstein (B. GIAUFFRET). — *Le grand cœur maternel de Pestalozzi*, d'A. Ferrière (Roger HAIRIUS). — *Un Dieu sous le tunnel*, de Maxime Nemo (B. G.).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Liberté d'opinion (B. GIAUFFRET). — Maison de commerce (Fernand HUTT). — Des unitaires contre le front unique (M.). — Le front unique dans la Banque (René HAGNAUER).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits de la quinzaine. — Le « nègre-blanc » de la C. G. T. — Un repli des mineurs unitaires. — Les marins menés en bateau par le B. I. T. — Les Indirectes ne vont pas à la C. G. T.

LETTRE D'ANGLETERRE

Baldwin contre les Trade-Unions

Un long temps s'écoulera avant que la confusion créée par la façon dont le Conseil général des trade-unions mit fin à la grève générale ait produit toutes ses conséquences.

Le présent projet gouvernemental de suppression des trade-unions (car c'est ce qu'il est, en fait) est un résultat direct de la faute commise et du découragement et de l'irritation qu'elle fit maître dans la masse des travailleurs. Ce découragement existe certainement et il a été considérablement exagéré par les journaux capitalistes. Les conservateurs d'ici, qui lisent très rarement un journal ouvrier, reçoivent de leurs organes habituels les idées les plus fantastiques. Beaucoup parmi eux croient sérieusement que les trade-unions sont des organisations « tyranniques » et que l'ouvrier ordinaire — qu'ils imaginent paresseux et poltron comme ils le sont eux-mêmes — vit une vie de tracasserie et d'oppression quotidiennes desquelles il espère qu'un gouvernement d'employeurs le libérera.

Ils ne sont pas absolument blâmables de penser ainsi. La plupart d'entre eux n'ont jamais rencontré d'ouvriers, sauf comme subordonnés. S'ils ont parfois des « relations personnelles », c'est le plus souvent avec des journaliers agricoles, les plus opprimés et les moins indépendants des travailleurs britanniques. Ils peuvent tout à fait honnêtement croire que « les classes inférieures » se composent de serviteurs qui mettent la main à leur chapeau et disent : « Oui, monsieur », ou : « Non, monsieur », et sont également humbles devant un leader trade-unioniste. Ils se voient toujours dans le rôle du « vieux squire bien-aimé » ou du patron philanthrope. Ils n'ont au-

cune idée des opinions véritables des ouvriers sur l'actuelle oligarchie d'argent, entièrement non-anglaise dans sa manière de vivre, partiellement étrangère par ses origines et avec une morale qui, pendant des années, a été suffisamment mise au jour par les journaux du dimanche avec leurs abondants comptes rendus des procès en matière de divorces.

Ajoutez à cela qu'on les nourrit des inventions les plus grotesques. Je viens de participer à la démonstration ouvrière du Premier Mai, à Hyde-Park. Le journal le plus hostile, le *Daily Express*, parle de 30.000 manifestants. D'autres estimations vont jusqu'à 100.000 — ce qui est une exagération. On avait annoncé une démonstration rivale, organisée par les agents du gouvernement. Je fus incapable de la trouver mais on m'assure qu'elle a réellement eu lieu, dans un coin éloigné de Hyde-Park et qu'environ 200 personnes étaient présentes. Mais le lendemain, le *Morning Post* parlait longuement de la « Journée des loyalistes à Hyde-Park », écrivant froidement que la démonstration conservatrice était plus imposante que la démonstration ouvrière et que le « God save the King » avait étouffé le « Drapeau Rouge ».

Si'il est possible de raconter de telles histoires à propos de faits facilement vérifiables, on peut imaginer ce que les journalistes conservateurs peuvent faire quand ils se trouvent en présence de sujets aussi difficiles que la description du sentiment des ouvriers à l'égard du trade-unionisme.

Le présent gouvernement a, en outre, des raisons très immédiates et vulgaires pour souhaiter la destruction du trade-unionisme. Un grand nombre de ses membres sont intéressés matériellement aux longues journées et aux bas salaires. Le Premier, M. Baldwin lui-même, est le principal actionnaire d'une grande firme métallurgique qui, depuis quelques années (par suite d'une politique financière malavisée) ne distribue pas de dividendes. Une réduction générale des salaires et une augmentation des heures de travail pourraient, sans doute, remettre l'entreprise sur ses pieds. Une autre solution consisterait dans une reconstruction de la société par une convenable réduction du capital et le remplacement d'une direction incompétente. Les deux frères Chamberlain ont eu aussi des intérêts dans la métallurgie et, en défit à toute tradition décente, ils sont, quoique ministres, restés directeurs de deux compagnies qui ont reçu d'importantes commandes du présent gouvernement. Cumliffe-Lister a des intérêts dans les charbonnages, etc. Le cabinet, presque en son entier, a, en portefeuille, des actions que la destruction du trade-unionisme ferait monter sensiblement.

*

Ayant décidé de tenter d'exterminer le trade-unionisme par des moyens légaux, ce gouvernement hésita pourtant à proposer une loi disant simplement que les trade-unions étaient désormais interdites. Cette franchise brutale présentait des désavantages certains au point de vue électoral. La méthode qu'ils choisirent est légèrement — seulement légèrement — moins directe. Ils empruntèrent à l'Amérique leur arme principale : l'*injonction*. On croit ici, à tort ou à raison, que

dans la plupart des Etats de l'Union une grève, pourtant légitime, peut être empêchée par une « injonction » judiciaire en vertu de laquelle les dirigeants de la trade-union peuvent être incarcérés sans délai et les fonds confisqués.

Le projet gouvernemental donne au procureur général un droit semblable d'intervention par « injonction » si une Union entreprend une action considérée illégale aux termes du projet.

En fait, toute action syndicale deviendra illégale. Par exemple :

I. — Toute grève est illégale si elle est « destinée ou calculée » à faire pression sur le gouvernement ou à intimider la communauté ou « une portion substantielle de la communauté ». Tout groupe d'employeurs est évidemment une « portion substantielle » de la communauté. Il aurait été plus honnête de dire simplement : « Toutes les grèves sont illégales, mais non les lockouts. »

II. — Toute grève de solidarité est illégale, hors le même métier ou la même industrie. Afin de permettre aux avocats de gagner leur vie, ces derniers mots ne sont pas définis.

Puis encore le débauchage (*picketing*) est illégal si quelque jaune peut éprouver « une appréhension de boycottage... de haine, de ridicule ou de mépris ». En d'autres termes, si un jaune est disposé à aller dire devant un tribunal : « J'avais peur qu'on pût rire de moi », alors une offense a été commise à l'égard de la loi et les membres de l'Union sont susceptibles de condamnation à des peines qui vont jusqu'à deux années de *hard labour*.

Enfin, les fonctionnaires n'auront plus le droit d'appartenir à des unions qui font partie de l'ensemble du mouvement ouvrier; la grève leur sera interdite et défense est faite aux autorités locales d'employer exclusivement des trade-unionistes.

Il est une autre disposition de la loi qu'il faut encore mentionner. Les trade-unions n'auront plus le droit d'aider financièrement le Labour Party, sauf en ce qui concerne ceux de leurs membres qui l'auront demandé expressément. Encore impose-t-on une procédure de nature à empêcher les trade-unionistes de formuler une telle demande. Actuellement, les membres peuvent, selon leur désir, être exempts des contributions destinées au Labour Party: autrement, la volonté de la majorité prévaut.

Le Labour Party est le seul parti qui tire ses ressources de la classe ouvrière et il est, par suite, le seul parti indépendant de la classe dirigeante. Le Parti conservateur (et aussi le Parti libéral) a sa caisse alimentée par la vente des titres nobiliaires et par des souscriptions de possesseurs de grosses fortunes. Il ne publie jamais de rapport financier et M. Baldwin a repoussé récemment une proposition (faite par un anticommuniste) tendant à rendre obligatoire la publication des budgets de tous les partis politiques.

**

Il est tout à fait certain que cette loi sera abrogée par le prochain gouvernement travailliste. Actuellement, elle a eu au moins pour effet d'assurer l'unité dans les rangs ouvriers. Si elle est appliquée, le trade-unionisme disparaîtra.

D'une manière générale, il est vrai de dire que l'unité et la vigueur ont été rendus au mouvement ouvrier par cette attaque de Baldwin. Mais

il est trop tôt encore pour s'assurer de la solidité et de la durée de cette unité. En ce moment, A. J. Cook parcourt le pays, disant : « Il n'y a plus maintenant dans le mouvement ouvrier ni Cook, ni Thomas, ni Mac Donald : il n'y a qu'un bloc uni. » J. H. Thomas a déclaré aux conservateurs de la Chambre des Communes : « Il n'y a maintenant ni gauche ni droite : le mouvement ouvrier tout entier est un carré solide. » Ceci est grandement satisfaisant mais il reste toujours un doute : jusqu'à quel point les hommes de l'aile droite conserveront-ils cette attitude ferme ? Jusqu'à présent il est juste de dire qu'il n'y a pas le moindre signe d'un fléchissement quelconque de leur part ou quelque désir d'accepter un compromis. Au cours de la discussion en première lecture, aux Communes, un incident d'une grande violence fut provoqué par un député travailliste qui se dressa soudainement et cria aux conservateurs : « Vous avez assassiné mon père en le jetant en prison et maintenant vous voulez assassiner mon fils. Vous êtes des menteurs, des voleurs, des canailles. » Il était pâle et tremblant de colère. C'était Thomas Griffiths, homme d'extrême droite, ministre de Mac Donald, comme « trésorier de la maison royale » !

Une indication plus sérieuse réside peut-être dans le fait que le secrétaire du Trades-Union Council, Citrine, convoqua récemment, à une réunion privée, les travailleurs du secrétariat et leur parla de la situation en des termes qui laissent entrevoir que le gouvernement songe à une sérieuse répression.

Comme à l'ordinaire, les dirigeants communistes font le plus de mal qu'ils peuvent. Il faut à toute force qu'ils dénoncent des trahisons et leur contribution au « front unique » a consisté à redoubler d'injures à l'égard des leaders de droite et à expliquer aux ouvriers qu'ils seront certainement battus, à moins de substituer immédiatement le Parti communiste au Trades-Unions Congress et au Labour Party. Telle est leur manière de donner « une direction vraiment prolétarienne révolutionnaire de masse aux ouvriers inconscients ».

La difficulté immédiate ne réside pas dans la machine officielle du Labour Party ou du Trades-Unions Congress. Elle réside — et ceci est plutôt exceptionnel — dans la masse ouvrière elle-même. Non sans raison, les ouvriers se souviennent du fiasco de la dernière grève générale et ils sont peu disposés à répondre aux appels de ceux qui ont créé une si terrible confusion il y a un an. Cette apathie ne peut être secouée que par une propagande intense et cela peut être fait.

Le projet gouvernemental sera voté, naturellement. Quelques députés travaillistes seront sans doute expulsés de la Chambre des Communes, mais il n'y a pas de moyens, en dehors d'une insurrection, d'empêcher le gouvernement d'atteindre son but. Une grève générale dans la situation présente, avec des caisses syndicales dégarnies et étant donné l'état d'esprit des ouvriers, est impossible. Une grève de protestation, qui durerait quelques heures, pourrait être déclenchée mais cela n'empêcherait pas le vote du projet par le Parlement. Il deviendra et restera loi jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement travailliste prenne le pouvoir, probablement en 1929.

Raymond W. POSTGATE.

Londres, 7 mai 1927.

LES MÉTALLURGISTES PARISIENS SE RESSAISIRONT-ILS ?

Le conflit Citroën

Il est utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le dernier conflit Citroën. L'an dernier, toute une série de lock-out furent déclenchés par les plus grandes boîtes de la métallurgie parisienne. Le dernier lock-out Citroën ouvre-t-il la série de cette année ? On ne saurait le dire, mais il est certain que jamais pareil malaise sourd n'a existé dans une corporation. Ce malaise provoquera forcément des conflits d'un caractère ou d'un autre.

L'important pour nous, c'est que ce malaise soit interprété par le Syndicat des métaux, que celui-ci sache mieux utiliser et conduire les mouvements « sauvages » qui ne manqueront pas de se produire.

Devant les 200.000 métallurgistes parisiens, une question se pose : vont-ils longtemps encore se contenter d'un syndicat de 5.000 membres ? Et que faudrait-il faire pour avoir enfin un syndicat d'au moins une vingtaine de mille adhérents, ce qui ne ferait jamais qu'un syndiqué sur dix ouvriers ?

Vont-ils longtemps encore faire des mouvements brusques sans lendemain et sans résultats, laissant baisser leur niveau de vie de façon scandaleuse ?

En regardant à tête reposée le déroulement du dernier conflit Citroën, il me semble qu'on doit en sentir mieux l'impérieux besoin.

✱

À la vérité, la rationalisation n'est pas chose nouvelle chez Citroën, il y a longtemps qu'on y travaille à la chaîne, il y a longtemps qu'on y travaille sans savoir exactement ce que l'on gagne, sans connaître le prix que vous est payée l'opération que vous faites.

On cherche toujours, chez Citroën, et cela avec une sorte de fièvre, à diminuer le prix de revient : mise en fonction de nouvelles machines, diminution des opérations dans la fabrication, organisation du travail, etc... Tout est mis en œuvre pour arriver au but, depuis le bureau d'études jusqu'au démonstrateur qui travaille devant vous pendant une heure en la présence d'un chronométrateur, pour vous « démontrer » que vous n'avez qu'à en faire autant. On vous donne bien quelques jours pour vous habituer à cette gymnastique, avec des airs protecteurs qui ne manquent pas d'ironie, mais guère plus de trois jours.

Ajoutons que les démonstrateurs sont choisis parmi les bons compagnons et qu'une heure de travail à plein rendement, ça n'a rien de commun avec huit heures de travail à plein rendement.

Cependant, l'ouvrier dont on vient de calculer la capacité productive ne va pas tarder — s'il n'est pas éliminé — à trouver une combine pour gagner du temps. A faire toujours les mêmes mouvements, toujours la même chose, l'ouvrier lui aussi va prendre sa part dans la « rationalisation », il simplifiera telle opération qui lui fera gagner une demi-heure — combien méritée !

Et disons tout de suite que le fameux bureau technique, qui est décidément comme tous les bureaux, ne lui arrive par à la cheville pour trouver un moyen de simplifier le travail.

C'est alors qu'intervient en plus de cet autre bureau qui étudie les gestes de l'ouvrier que nous trouvons dans le système Taylor, le mouchardage.

Si vous « flanez », comme on dit, on remarque que vous avez trop de temps et qu'il faudra le diminuer. Ainsi s'explique le mot d'ordre donné par Citroën : pas de flâneries.

On peut dire que l'art de rationaliser c'est l'art de moucharder.

Pour ce qui est de l'organisation du travail, de l'emploi de machines nouvelles, très bien. Mais chaque fois qu'on transforme quelque chose, c'est pour vous faire peiner davantage.

Chaque période de dépression du mouvement ouvrier est pour Citroën l'occasion de pressurer davantage et les lecteurs de la *R. P.* savent que ce n'est pas ça qui manque le moins depuis quelque temps.

Certains camarades pourront être surpris que les ouvriers aient accepté de telles conditions de travail sans résistance, rien n'est plus faux. La boîte à Citroën est la boîte à conflits par excellence, et elle le sera toujours, je crois bien. Seulement, pendant que le Syndicat luttait contre le travail aux pièces, on travaillait déjà à la chaîne. Les générations d'après guerre ne connaissent que très peu ou pas du tout les luttes d'avant guerre contre le travail aux pièces; de plus l'armée de manœuvres spécialisés employés chez Citroën explique bien des choses. Cependant il est certain qu'au fond de tous les conflits qui ont eu lieu jusqu'à présent, s'il n'y a pas lutte contre le travail aux pièces, il y a toujours lutte contre l'exploitation toujours renforcée. Ça peut apparaître comme une vérité de La Palice, mais ça a une certaine importance pour ce qui est des revendications à formuler et je crois que là est le côté faible de l'action du Syndicat.

Le salaire.

Le système de rémunération n'est pas partout le même; nous avons vu dans le dernier numéro de la *R. P.* qu'à Javel le boni était calculé sur le temps minute; ailleurs le boni sera à la pièce. De toute façon ça revient au même, puisqu'il faut assurer une production de tant et, comme chronomètres et démonstrateurs ont passé par là, le prix est fixé pour vous assurer un boni de tant. De plus, on peut dire, ce qui simplifie le problème, que pas plus avant l'offensive du patronat que maintenant, on ne savait ce qu'on gagnait. C'est justement la première des réclamations.

Nous verrons d'ailleurs plus loin que le nouveau système de travail « à la commandite » a fini de jeter la plus grande confusion.

Avant l'offensive, les salaires étaient de 5 fr. 25 à 6 francs pour les compagnons, peu avaient davantage à la fabrication; 4 francs à 5 francs pour les manœuvres spécialisés, beaucoup avaient 4 fr. 50, 4 fr. 75; les manœuvres, 3 fr. 50, ainsi que les femmes. Ceci n'est évidemment qu'approximatif en raison de la multitude des catégories.

Le salaire est partout divisé en deux parties, d'une part le taux d'affûtage qui varie suivant la catégorie, d'autre part le boni qui à la commandite est le même pour toute l'équipe.

Prenons par exemple la fabrication du capot.

Taux d'affûtage : 2 fr. 65.

Boni par capot sorti par l'équipe : 4 fr. 80.

Le boni horaire d'un ouvrier varie donc suivant le nombre de capots fabriqués dans l'heure. Ce boni, avant qu'on ne travaille à la chaîne, était de 2 fr. 45, ce qui faisait à l'heure 5 fr. 10. A la chaîne, le boni horaire est resté le même, mais le nombre de capots a augmenté. Ce n'est donc plus

4 fr. 80 par capot qu'on donne. Voilà comment on pratique.

A titre d'indication, remarquons que le boni étant sensiblement égal au taux d'affûtage, le prix de main-d'œuvre d'un capot est d'une dizaine de francs.

La faiblesse syndicale.

Il est inutile d'insister ici sur la puissance de patrons comme Citroën, quoique je sois de ceux qui pensent que la situation était favorable pour les ouvriers, pour mener le conflit à bien.

Il ne faut pas oublier, en effet, que Citroën a du travail comme il n'en a jamais eu. Au cours de la crise économique, il n'a pas diminué sa production — 250 voitures par jour à peu près — avec la baisse de ses prix au début de l'année, il l'a montée à 300 environ. D'autre part, il n'est pas sûr que la crise économique ait trouvé les patrons aussi unis qu'ils l'étaient en 1926. N'oublions pas que Citroën a obligé pas mal de constructeurs à diminuer leurs prix, ce qui ne leur va guère, bien entendu. La fissure dans le clan patronal ne pouvait gêner l'action ouvrière, bien au contraire.

Voyons, maintenant, où nous en étions au point de vue syndical.

Quinze jours avant le conflit, dans une réunion inter-usines, tenue à la Bourse, on retrouve sept copains de Javel qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas. On reforma bien vite la section syndicale. Les lecteurs de la *R. P.* se souviennent de la dissolution de la cellule communiste de Javel; par voie de conséquence, la section syndicale a subi le même sort, si bien qu'alors qu'un conflit fermentait, des Carlier et des Déruaux — des gens qui sont toujours à la page, personne n'en a jamais douté — n'hésitaient pas à mettre en l'air le peu d'organisation qu'il pouvait y avoir à Javel, où, ne l'oublions pas, 15.000 ouvriers sont employés.

Nous allons d'ailleurs avoir par la suite l'occasion de retrouver nos leaders du 6^e rayon. Mais déjà nous pouvons, une fois de plus, constater les bienfaits du Parti dans le mouvement syndical.

A Saint-Ouen, 80 syndiqués, section qui avait littéralement été décapitée à la suite du mouvement de mai 1926, mais qui, depuis cinq à six mois reprenait de la vie. Ne parlons pas de Clichy qui a montré dans le conflit une impassibilité étonnante. Vingt syndiqués, paraît-il, beaucoup de coloniaux dans la boîte, pas de mauvais salaires, 6 fr. 50 pour les compagnons. A Levallois, une quarantaine de syndiqués.

Comme on le voit, la situation syndicale n'était guère brillante; à ajouter, aucune organisation inter-usines, pourtant si indispensable pour mener un travail à bien. La réunion citée plus haut fut la seule. Donc, pas de contact, aucun rapport entre les syndiqués. A Saint-Ouen on ne sait pas ce qui se passe à Levallois, ni à Javel et réciproquement. D'autre part, les ouvriers étaient-ils dans l'ensemble mûrs pour la lutte ?

Incontestablement, non. La dépression actuelle du mouvement, la crise de chômage sévissant, l'incapacité qu'ont montrée les organisations dans l'action contre le chômage et le reste sont autant de facteurs qui incitent à la réflexion. Mais il n'est pas dit que l'action menée comme elle aurait dû l'être n'aurait pas canalisé le mécontentement.

Quoi qu'il en soit, il est extrêmement difficile dans une période de défensive, de faire partir tout le monde à la fois, d'autant plus que Citroën n'est pas assez bête pour diminuer les salaires partout en même temps, l'exemple de Clichy est là pour le prouver et fatalement le conflit devait partir dans un coin ou dans l'autre d'abord.

Ajoutons quelques renseignements sur la réparation du travail dans les différentes usines.

A Clichy : fonderie et forge;

A Levallois : pièces détachées;

A Saint-Ouen : chassis et carrosserie;

A Javel : mécanique et montage.

C'est là qu'est la grande chaîne du montage d'où sortent les voitures finies. Comme on le voit, les différentes usines sont solidaires dans la fabrication. S'il n'y a pas stockage, l'arrêt d'une usine provoque l'arrêt ou l'embouteillage des autres.

La menace de Citroën de lock-outer tout le monde si le conflit ne s'arrêtait pas était fondée. C'était une crainte pour lui et une menace pour les ouvriers en même temps; les ouvriers n'ont vu que la menace malheureusement.

Les causes du conflit.

On a donc découvert la rationalisation avec la crise économique; en fait, il y a longtemps qu'elle se poursuivait méthodiquement.

Comme de juste, la crise de chômage a été pour Citroën, comme pour ses congénères. L'occasion de diminuer les salaires et d'augmenter la production, et c'est là la véritable cause du conflit; de plus, généralisation du travail à la chaîne, vexations de toutes sortes, pas le droit de fumer, un quart d'heure pour prendre son repas, discipline renforcée, etc., etc.

Après les vacances si largement octroyées aux fêtes de Noël, on a commencé par augmenter la production d'environ 15 %, pour le même prix, bien entendu, ce qui a permis de baisser le prix des voitures. Acceptation du côté ouvrier.

Mais pour expliquer que les ouvriers devaient prendre leur part dans la diminution du prix de vente pour pouvoir exporter, suppression des 0 fr. 30 de vie chère, toujours pas de résistance. Combien de fois a-t-on entendu des copains dire : il vaut mieux ça que d'être sur le pavé. Citroën jouait sur le velours. Encouragé, il a continué à diminuer et les salaires et les temps, à tel point que la situation devenait impossible. De plus, ce qui a jeté la plus grande confusion, on a substitué au boni individuel le boni en commandite, c'est-à-dire que dans une même équipe on travaille en collectivité; le boni est partagé à la fin de la quinzaine. Certains camarades se sont montrés chauds partisans de la commandite. D'autres, bien plus nombreux semble-t-il, préférèrent le boni individuel. Précisons qu'à la chaîne il ne peut y avoir de boni individuel, il y a forcément boni collectif.

A mon sens, et c'était l'avis de la section syndicale de Saint-Ouen, le travail en commandite présentait certains avantages, ou plus exactement peu d'inconvénients. C'est tout de même un point de départ vers le contrôle, car la direction avait profité du travail à la commandite pour diminuer le prix des pièces et l'idée du contrôle faisait tout de même du chemin quand à la paye on s'apercevait qu'il n'y avait pas le compte. De plus, cela présente un certain arrêt dans la course à la surproduction (par les ouvriers eux-mêmes) que provoque le travail aux pièces.

Ce n'est pas la faute de la commandite si les salaires sont diminués (à condition bien entendu que tout le monde fasse son compte de pièces), mais par ce qu'il n'y a pas lutte de la part des ouvriers contre la baisse des salaires; il semble bien qu'à Javel entre autres, il y ait eu une certaine confusion sur ce point. De plus, beaucoup de camarades disent : « Moi, je ne veux pas travailler pour les autres ! » et il existe chez eux un fort courant pour le retour au boni individuel. Ce qui a fait dire à Citroën qu'il avait essayé des méthodes qui ne convenaient pas à la mentalité de l'ouvrier français et qu'il serait sans doute obligé de revenir en arrière. Là-dessus le Syndicat de chanter victoire, en disant que Citroën reculait dans ses méthodes de rationalisation. Rien n'est plus faux, boni individuel et boni collectif n'ont rien à voir au fond avec la rationalisation. La véritable lutte est celle de la limitation de la production, c'est-à-dire de la limitation de l'effort demandé. Et ce n'est qu'en intervenant dans la fixation du temps alloué pour faire tel travail, ce n'est qu'en intervenant dans la fixation de la vitesse à donner à la chaîne, ce n'est qu'en contrôlant le chronométrage et la démonstration qu'on luttera vraiment contre la rationalisation.

En dehors de cela, toute lutte est stérile.

Un cahier de revendications.

Une offensive patronale d'une telle envergure devait fatalement réveiller les plus endormis. C'est ainsi que l'avaient compris les camarades de Saint-Ouen qui, un mois avant le conflit, avaient élaboré un cahier de revendications. Mais l'action devant naturellement être générale, l'affaire fut remise entre les mains du Syndicat, ce qui était tout à fait normal.

Les revendications essentielles étaient celles-ci :

- 1° Respect de la journée de huit heures;
- 2° Retour aux anciens salaires et contrôle sur le travail à la commandite;
- 3° Même taux d'affûtage pour un même travail sans distinction de sexe ni d'âge;
- 4° Augmentation des temps;
- 5° Une demi-heure pour prendre son repas;
- 6° Reconnaissance des délégués d'atelier.

Cette dernière revendication mise presque en tête par nous, s'est trouvée, après retouche par X..., reléguée au seizième point. Il paraît qu'on a peur que les délégués (quand il y en aura) fassent de la collaboration de classe. Drôle de conception, vraiment ! Il est vrai que Suzanne Girault, trouvant que les syndicats existants n'étaient pas assez révolutionnaires, voulait en créer d'autres. On peut bien continuer dans le même ordre d'idée, les gauchistes ne sont pas tous morts.

Certes, il peut y avoir de dangers, mais le Syndicat n'est-il pas là ? Et puis, ce n'est pas parce qu'une action est dangereuse qu'on ne la tente pas.

En tout cas, qu'on m'explique donc par quel autre moyen que celui des délégués d'atelier on peut contrôler et faire respecter les conditions de salaires et de travail décidées.

Le cahier de revendications voyagea pas mal, et après une cure de 106 à l'Agit-Prop., revint à la Bourse qu'il n'aurait pas dû quitter, tout pimpant, enrichi; on y avait ajouté le droit de fumer, un cadenas pour les tiroirs, etc.

Pendant ce temps, le bureau du Syndicat, toujours fidèle à sa tactique de 1926, nous disait : Attendez, nous choisirons notre heure pour l'attaque; nous ne voulons pas nous embarquer dans une aventure. Rien de plus logique en effet. Mais à la condition de vulgariser le cahier de revendications, de grossir les sections syndicales à la faveur de l'intérêt suscité, de relier entre elles les sections Citroën de façon à ce qu'elles puissent s'épauler mutuellement.

Malheureusement, les revendications continuaient à être royalement inconnues de la plupart des ouvriers, tandis que les diminutions de salaire pleuvaient dru comme grêle. On réorganisait le plus souvent possible et chaque fois il fallait marnier davantage.

Pour élargir soi-disant l'action quelques comités de vigilance avaient été créés, pères des fameux C. U. P. morts d'inanition. On n'y avait jusqu'à présent causé que de questions de salaire, mais on allait bientôt y parler de la politique et du recrutement du parti (1).

On raconte bien que le Syndicat n'a rien à voir avec le Parti, mais on sait ce que cela veut dire. Et si l'on veut saboter la lutte contre la baisse des salaires, on n'a que ça à faire.

Le conflit éclate à Gutenberg.

La propagande pour le cahier de revendications traînait tellement, les rapports entre sections syndicales étaient si défectueux, que nous ne savions même pas si les revendications élaborées par Saint-Ouen convenaient aux camarades des autres usines. Nous le pensions, mais fallait-il encore les consulter.

On en était là quand le mercredi 20 avril, l'atelier d'usinage et de montage Gutenberg, dans le quinzième, débraya pour protester contre la baisse des salaires. A la paye, la première équipe avait été l'objet de certaines retenues de salaire; alors la deuxième équipe demanda connaissance de ses fiches; un refus lui ayant été opposé, trois mille ouvriers cessèrent le travail.

A 18 heures, Lanty les « licenciat ».

Gutenberg n'était pas seul à protester; à côté les ateliers d'usinage de Javel, également atteints, avaient arrêté le travail une heure en signe de protestation.

Si bien que le jeudi 21, tandis que les licenciés de Gutenberg tenaient un meeting, rue Saint-Charles, les équipes de Javel débrayaient à leur tour.

A midi, Citroën faisait afficher que les deux ateliers, Javel et Gutenberg, seraient fermés jusqu'au lundi 25. C'était le lock-out pour dix mille ouvriers.

Le Syndicat va-t-il prendre en mains le mouvement ? Entre lui et les ouvriers lock-outés s'interpose un Comité des lock-outés. Un tel Comité serait tout à fait logique, s'il devait représenter véritablement les intérêts des lock-outés et être formé, dirigé par eux. Mais qui voyons-nous présider aux destinées de ce Comité ? Les dirigeants du 6^e rayon et le déia nommé Carlier, qui ne connaît de la vie chez Citroën que ce qui peut se voir de l'extérieur et la tour Eiffel. Et je vous assure que ce n'est pas grand'chose.

Le samedi, le Comité des lock-outés prend et fait

publier dans l'*Humanité* du dimanche matin les importantes décisions suivantes :

LES INSTRUCTIONS DU COMITÉ DES LOCK-OUTÉS

Le Comité des lock-outés des usines Citroën, après avoir examiné la situation, communique à tous les ouvriers et ouvrières des diverses usines les instructions suivantes pour lundi 25 avril :

Dans les usines Citroën du 15^e : que personne ne rentre !

Aux usines Citroën de Saint-Ouen, Levallois, Clichy, les ouvriers doivent rentrer mais par un débrayage général sur le travail, dans l'intérieur de l'usine, s'associer à leurs camarades du 15^e.

Le Comité de lock-out fait confiance aux divers camarades pour la mise en application de ces décisions.

**A bas les diminutions des salaires ! Tous à l'action !
Contre l'offensive Citroën, tous debout !**

Le Comité de lock-out.

Le dimanche 24 se tient précisément le Congrès de l'Union syndicale des Métaux. On va examiner sérieusement le conflit Citroën, pensez-vous. Erreur ! Quoique l'*Humanité* ait pu dire qu'il y avait pris une large place, on n'en parle pas au Congrès et pas plus au sein de la Commission qui se réunit ensuite.

Aussi, est-ce sous la seule signature du Bureau que paraît dans l'*Humanité* du lendemain matin l'appel ci-dessous :

A TOUS LES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DES USINES CITROËN

En lock-outant, à Javel et à Gutenberg, dix mille ouvriers, en licenciant quatre mille d'entre eux, la direction a voulu briser toutes les résistances s'opposant à son vaste plan de diminution des salaires.

Vous devez relever le gant !

Ce matin, personne ne rentrera dans les usines du 15^e. Vous viendrez devant les portes, aux heures normales de rentrée; vous ferez observer les décisions de votre Syndicat et du Comité de lock-out.

Pendant trois jours on vous a jetés sur le pavé. Travailler ce matin serait accepter la défaite, accepter les diminutions présentes et celles à venir. Ce serait sacrifier quatre mille des vôtres.

Aux usines de Saint-Ouen, Clichy, Levallois, vous rentrerez pour y toucher tous vos camarades, mais vous arrêterez le travail pour manifester votre solidarité avec les travailleurs du 15^e.

L'heure de l'action a sonné.

Vive le Bloc de tous les ouvriers Citroën !

Tous solidaires dans la lutte !

*Le bureau de l'Union syndicale
de la Métallurgie.*

Le Bureau du Syndicat reprenait à son compte les décisions du Comité de lock-out et laissait à un camarade étranger à la métallurgie le soin de diriger le mouvement. De quel droit ? Le Parti l'avait mis là et l'on me répondra qu'il est syndiqué aux Métaux. Bien sûr, mais n'empêche qu'il n'est pas métallurgiste. Tout le monde sait, en effet, qu'un syndicat bolchévisé accepte dans son sein des camarades dont le seul travail n'a jamais consisté qu'à être fonctionnaire de l'appareil.

Le Comité de lock-out n'hésitait pas à lancer l'ordre de grève générale — car le débrayage sur le tas ça ne signifiait pas autre chose — sans savoir ce que ferait Gutenberg à l'ouverture des portes.

Peu de camarades avaient confiance dans ce mouvement, sauf évidemment le « stratège » Carlier, qui raconta aux syndiqués le samedi soir qu'il n'y avait qu'à expliquer aux ouvriers ce que nous voulions, ils comprendraient. En conséquence, l'or-

(1) *Humanité* du 26 mars.

dre de grève était lancé malgré l'avis unanime des camarades présents.

D'ailleurs, Raynaud avait fait voter la grève par 350 camarades dans l'après-midi à Saint-Ouen.

Le Comité de lock-out avait-il au moins pris ses dispositions dans son secteur ? Il n'y paraît guère. A Gutenberg tout le monde rentre comme un seul homme. Mais dans l'après-midi, deux ou trois mille copains de Grenelle débrayent à leur tour. Décidément, c'est la pagaïe.

Nouvelle réunion le soir même, où deux propositions se trouvent en présence, l'une d'étendre d'abord l'action à Javel, l'autre pour la grève générale tout de suite. C'est cette dernière qui l'emporte.

L'*Humanité* du mardi matin, 26 avril, publiait l'ordre de grève générale pour toutes les usines Citroën :

L'ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE

Ouvriers et ouvrières
des usines Citroën !

C'est la grève dans le 1^{er} arrondissement. A Javel, dans l'après-midi d'hier, cinq mille ouvriers sont venus rejoindre les licenciés restés hors des usines.

Dix mille ouvriers luttent contre la diminution de salaires.

Partout, esclaves de Citroën, faites comme eux !

Tous dans la bataille dès aujourd'hui !

A Clichy, Saint-Ouen, Levallois, comme à Javel, Gutenberg et Saint-Charles.

Tous en grève pour le cahier de revendications.

Tous hors des usines à 8 heures du matin ! A 9 heures, vous assisterez aux meetings.

Vive la grève générale des usines Citroën !

Pour l'Union syndicale de la R. P., les secrétaires : Cadot, Lenard, Leveneur, Richard.

Cette fois Saint-Ouen et Levallois arrêtent le travail. Après deux heures de débauchage, quand tout le monde se trouve à peu près arrêté, Citroën, qui veut garder l'avantage de l'offensive, déclare le lock-out pour quarante-huit heures.

Dans un communiqué à la presse, Citroën raconte lui-même ainsi les faits :

« Le 26 au matin, une partie des ouvriers de Saint-Ouen, des Epinettes et de Levallois abandonnaient le travail et parcouraient les ateliers au chant de l'*Internationale*.

« Dans ces conditions, la direction a licencié les ouvriers de ces différentes usines au nombre d'environ dix mille. Elle a fait savoir en même temps à tout son personnel ouvrier que le travail serait repris le jeudi 28 avril, à moins que d'ici là de nouveaux désordres n'entraînent un licenciement général des trente mille ouvriers de l'ensemble des usines. »

A l'occasion du conflit, deux conceptions se sont heurtées au cours des discussions ; en ce qui concerne la grève et le lock-out ; il me paraît utile pour le mouvement de définir notre position. Tous les responsables préféraient le lock-out à la grève ; j'avoue ne pas avoir très bien compris.

Le conflit qui normalement aurait dû rebondir de nouveau à Javel, en reste là. Et, comme à Saint-Ouen et à Levallois on avait nettement l'impression d'être sortis par solidarité pour Javel, on ne pensait plus qu'à rentrer. C'est ce qui s'est produit le jeudi, le lock-out prenant fin. 60 à 70 % de rentrées dès le premier jour, plus ceux qui étaient rentrés la veille, car Citroën a pratiqué la double manœuvre du lock-out et du racolage sur les trottoirs et dans les bistrots.

Une délégation s'était présentée le mercredi à 9 heures à la Direction, mais celle-ci, par la voix du colonel Lanty avait refusé de prendre connaissance du cahier de revendications. Une telle attitude lui était facile évidemment devant le manque de cohésion du mouvement.

Aussi le jeudi, le conflit était virtuellement terminé, la partie était perdue une fois de plus. La décision de rentrée était prise. L'*Humanité* du vendredi 29 publiait cet ordre de reprise :

L'ORDRE DE REPRISSE

55 % des ouvriers des usines de Saint-Ouen, Epinettes et Levallois, ayant repris le travail hier, le Comité de grève et le Syndicat unitaire des Métaux, afin de conserver intact le bloc de l'usine de Grenelle, de continuer la lutte à l'intérieur et pour sanctionner les quelques satisfactions accordées dans diverses usines, décide la rentrée générale pour ce matin.

Il fait confiance à tous les ouvriers pour observer sa décision, en comprendre toute la portée et se préparer aux nouvelles formes de bataille nécessitées par les faits. — Le Comité de grève et le Syndicat unitaire des Métaux.

Cependant l'atelier des ressorts de Saint-Ouen ne voulait rien entendre pour rentrer ; il établissait un cahier de revendications à lui propre. Ces camarades ne rentrèrent que sur une promesse d'augmentation et que pas un seul d'entre eux ne serait licencié. Après discussion, les uns obtinrent 0 fr. 15, d'autres 0 fr. 20 de l'heure d'augmentation.

Cet atelier se trouve dans des conditions tout à fait spéciales, mais Lanty n'a pas encore digéré cet échec partiel et ne renonce pas à l'idée de mater ces ouvriers comme il a maté tout le monde.

A la rentrée, deux cent cinquante camarades ont été licenciés définitivement ; ils ont été triés parmi les syndiqués et les militants ; l'organisation syndicale chez Citroën sera à refaire mais elle peut se refaire très vite.

La solidarité en faveur des victimes n'a pas brillé ; les licenciés avaient demandé l'autorisation de faire une collecte à la manifestation du Pré-Saint-Gervais, le 1^{er} mai ; elle ne leur a pas été accordée, le Parti et ses œuvres ayant retenu la place ; mais sur la collecte générale une somme leur avait été promise. Combien ? Et quand sera-t-elle versée ? Dix jours après le 1^{er} mai, les licenciés l'ignorent.

De la part de dirigeants qui croient que la solidarité tue l'action, il n'y a pas lieu d'être surpris, mais les licenciés qui connaissent les difficultés de la lutte se disent qu'un syndicalisme assurant une indemnité journalière aux victimes faites par le patronat verrait ses appels à la lutte mieux entendus. Vivement le syndicalisme à bases multiples.

Après la lutte.

La victoire de Citroën n'est pas celle qu'il espérait, car rien n'est résolu, et il le sait. Il le sait si bien que dans certains endroits, il a un peu agité les salaires.

Bien mené, le conflit devait se terminer par une victoire. Je ne crois nullement impossible le succès d'un mouvement partiel contre un patron comme Citroën.

Récapitulons ce qui a manqué dans la préparation et le déroulement de ce mouvement.

Dans la période de préparation, l'Union syndicale des Métaux pouvait et devait étudier avec les sections syndicales Citroën un programme de revendications traduisant fidèlement les desiderata des ouvriers ; un Comité inter-usines Citroën formé de délégués des sections syndicales Citroën,

aurait dû fonctionner, et, par la propagande en faveur de son cahier de revendications, le nombre des syndiqués aurait grossi, les liens entre militants des diverses usines se seraient noués et quand il aurait fallu marcher on aurait marché tous ensemble.

L'Union syndicale des Métaux devait garder la direction du mouvement. Elle n'avait pas à soumettre son cahier de revendications à l'Agit-Prop; c'était avec le Comité inter-usines Citroën qu'elle devait l'élaborer; c'était avec ce même Comité qu'elle devait examiner la situation créée par la sortie des ouvriers de Gutenberg. Elle ne devait pas laisser un vague Comité de lock-out, dirigé par des métallurgistes amateurs à la Carlier, le soin de généraliser le mouvement si cette généralisation paraissait possible. Elle ne devait pas davantage permettre le bluff journalier de l'*Humanité*; on n'entraîne pas une corporation avec du bourrage de crâne. Elle devait, après l'échec, s'inquiéter plus sérieusement du sort des deux cent cinquante victimes.

On me dira que les sections syndicales ne sont que les doublures des cellules communistes et que la direction du mouvement a été conforme à l'état d'esprit des composants des cellules. Je n'en crois rien; je me refuse à admettre que les communistes de la base sont contents de la stratégie de leurs chefs et je suis sûr que parmi les trente mille ouvriers de chez Citroën, il y a quelques milliers d'ouvriers capables de se donner à une action syndicale maîtresse d'elle-même, maîtresse du choix de ses revendications, de sa propagande, de la direction de son mouvement en cas de grève.

Ce qui est vrai chez Citroën l'est pour toutes les autres boîtes. A quand le réveil dont la première étape sera une Union syndicale des Métaux forte d'au moins vingt mille membres ?

A. MAHOUY.

LA LOI BONCOUR-BUAT

jugée par Romain Rolland

Gouttenoire de Toury a publié dans *l'Étincelle* la monstrueuse loi militaire, votée par escamotage, par Romain Rolland.

Villeneuve, 14 avril 1927.

Mon cher Gouttenoire de Toury,

J'approuve entièrement votre protestation contre la monstrueuse loi militaire votée par escamotage à la Chambre. Ce projet de loi, dont quelques socialistes ont eu l'audace criminelle de se faire les promoteurs, réalise ce qu'aucune dictature impériale ou fasciste n'a pu, ni osé, accomplir encore en Europe : l'asservissement d'un peuple entier, du berceau à la tombe.

Il est de peu d'importance de dire que'en ce qui me concerne, à cette loi de tyrannie je jure, par avance, de n'obéir jamais. Je suis sorti des liens de toute nation et presque de la vie : j'approche du terme. Cette loi ne m'atteint pas. Mais je doute que le peuple de France (à qui la presse complice, à tout caché), supporte cet asservissement. Et nous lui rappellerons que, parmi « les droits inaliénables et imprescriptibles », reconnus à tout homme par la Déclaration des Droits du 11 juillet 89, trois jours avant la prise de la Bastille, est inscrite « la résistance à l'oppression ».

Bien amicalement à vous,

Romain ROLLAND.

Les visées de Mussolini

Quoi qu'en ait prétendu Mussolini, il ne s'est rien passé de spécial ces derniers temps le long de la frontière serbo-albanaise.

Malgré son extrême jeunesse comme Etat, l'Albanie est certainement le pays qui compte le plus de révolutions. Il s'en produit une par an au moins. Le mobile en est toujours le même : c'est le mobile or, or d'argent et effectivement versé car l'Albanie est le seul pays d'Europe où le papier-monnaie, même sous forme de dollar, n'a pas cours. De cet or il y en a de toutes les provenances, presque autant que de révolutions. L'or yougoslave ne fut pas étranger à l'avènement d'Ahmed beg Zogou, l'actuel maître de l'heure, c'est pourquoi les Yougoslaves n'hésitent pas à traiter Zogou de traître.

La Yougoslavie paya Zogou pour qu'il s'emparât du pouvoir, mais elle n'est pas assez riche pour continuer à le payer indéfiniment. L'Italie s'offrit. En échange de l'or italien, Zogou consentit à signer (décembre 1926) le pacte de Tirana par lequel l'Italie acquiert le monopole de « gardienne de l'ordre » dans le cas où Zogou risquerait d'être renversé. L'Italie espère ainsi se délivrer du souci d'avoir à subsidier périodiquement des révolutions.

Les Albanais constituent le gros de la population des districts yougoslaves qui avoisinent la frontière. Ces Albanais, qui sont donc des ressortissants yougoslaves, participent à toutes les révolutions d'Albanie; ils ont notamment participé à celle de Zogou, dont la plupart des lieutenants sont des ressortissants yougoslaves. Il ne se passera donc point de révolution en Albanie sans leur participation, quelle que soit l'attitude des autorités yougoslaves à l'égard de cette révolution. Mais quant à des mesures militaires de la Yougoslavie sur la frontière, il n'y en a pas; tout au plus y a-t-il un renforcement des mesures policières, comme chaque année à cette époque, car le printemps est la saison où les *hatchaks* albanais quittent leurs quartiers d'hiver en Albanie pour venir « travailler » sur le territoire yougoslave. Cette année comme les années précédentes, avec les premières feuilles du printemps, les agressions, les meurtres deviennent monnaie courante en Serbie du Sud.

Tout cela explique l'empressement du gouvernement yougoslave à accepter, et même à demander, une enquête internationale le long de la frontière. Bien entendu, la Yougoslavie ne désire pas avoir l'Italie comme voisine, de Soutari au lac d'Ochrida, et elle fera tout — sauf la guerre — pour l'éviter, mais tout le monde ici sait que la Yougoslavie n'a aucune velléité d'agression contre l'Albanie, car elle connaît trop par expérience les difficultés qu'on rencontre avec ces tribus terribles dont elle cherche tout au contraire à débarrasser son territoire.

On ne peut en dire autant de l'Italie : on se souvient de sa mainmise sur Valona et Durazzo, ainsi que de son opposition à l'occupation de Soutari par les Monténégrins.

L'Italie attendra-t-elle encore longtemps avant de se créer un prétexte plausible d'intervention pour venir occuper l'Albanie et, devenue ainsi balkanique, se faire le plus grand défenseur du principe « Les Balkans aux Balkaniques » ?

Belgrade, mars 1927.

St.

DE LA COMMUNE AUX SOVIETS

Qu'est-ce qu'un État prolétarien ?

Je défends, avec une netteté excluant tous les malentendus, la nécessité de l'État pour l'époque de la transition du règne de la bourgeoisie à la domination du prolétariat. Mais un État selon Marx et les expériences de la Commune de Paris, un État qui ne soit pas l'État usuel parlementaire bourgeois, mais un État SANS ARMÉE PERMANENTE, SANS UNE POLICE HOSTILE AU PEUPLE, SANS UNE ARMÉE DE FONCTIONNAIRES PLACÉS AU-DESSUS DU PEUPLE.

LÉNINE.

(Avril 1917.)

Nous sommes à l'époque de l'anniversaire de la Commune, de la première tentative qui ait été faite de créer un État prolétarien. Car ce qui constitue l'essentiel de la Commune, ce qui fait d'elle une révolution tout à fait à part, n'ayant rien de commun avec les autres révolutions du dix-neuvième siècle, c'est cela : elle a voulu créer une nouvelle forme d'État.

Presque un siècle d'expérience de révolutions bourgeoises avait en effet appris à la classe ouvrière parisienne deux choses : d'une part qu'il n'y avait d'émancipation réelle que l'émancipation économique, qu'il ne saurait y avoir pour l'ouvrier ni liberté, ni bien-être, ni dignité, ni sécurité, tant que les moyens de production seraient la propriété d'un petit nombre d'individus, au lieu d'être la propriété commune de tous les travailleurs ; et, d'autre part, que cette émancipation économique ne pouvait se réaliser qu'à la condition que soit transformé du tout au tout le mécanisme de l'État.

Les ouvriers parisiens s'étaient rendu compte qu'il fallait réaliser le socialisme, et que non seulement il était vain d'attendre cette réalisation, comme le faisait Fourier, de la bonne volonté d'un monarque, mais qu'il était également vain de l'attendre du fonctionnement d'un État constitué sur le modèle de l'État bourgeois.

Une classe quelconque ne peut en effet exercer réellement le pouvoir que sous une forme d'État qui lui soit propre, que par un mécanisme politique qui soit en accord avec le mécanisme économique qu'elle représente. Un État bâti de manière à assurer la plus grande part de la plus-value produite par les travailleurs aux propriétaires fonciers ne convient point pour assurer cette plus grande part de la plus-value aux capitalistes industriels ; dans un cas on a l'État féodal, dans l'autre il faut l'État parlementaire. Pareillement un État bâti pour exproprier les travailleurs d'une part du produit de leur travail au profit d'une classe privilégiée, quelle qu'elle soit, ne peut servir pour assurer entre tous les travailleurs l'égalité répartition de la totalité du produit de leur travail.

Conscients de cette nécessité, les hommes du 18 Mars s'empressèrent d'opposer à l'État bourgeois représenté par l'Assemblée de Versailles un nouvel État : la Commune ouvrière. A l'État parlementaire, centralisé, où la soi-disant délégation du pouvoir n'est qu'une comédie, l'électeur

étant privé de toute possibilité de contrôle réel sur son élu, le prolétariat parisien opposa la Fédération des Communes. La Fédération des Communes, État éminemment fédéraliste, où le contact entre l'électeur et l'élu est porté au maximum possible, où non seulement le Législatif, mais l'Exécutif, c'est-à-dire le véritable pouvoir, est l'émancipation directe du peuple, État qui, en un mot, fait corps avec le peuple.

C'est ce caractère fondamental de la Commune que Marx mit en évidence d'une façon saisissante dans la circulaire de l'Internationale sur « la guerre civile en France », cette circulaire qui, avec le *Manifeste Communiste* et le préambule des statuts de l'Internationale, sont les plus hautes parties de son œuvre.

Ce qui caractérise la Commune, dit Marx, c'est qu'elle a compris que « la classe ouvrière ne peut pas se borner à mettre la main sur le mécanisme de l'État, puis à le faire servir à son profit ». Il lui faut transformer le mécanisme. Quels que soient les hommes qui soient à sa tête, un État parlementaire restera toujours un État bourgeois. Vous pouvez changer les hommes, les programmes, les étiquettes, vous pouvez vous déclarer socialiste, ouvrier et paysan, communiste, vous pouvez vous donner très sincèrement comme but l'émancipation des travailleurs, vous resterez toujours un État bourgeois, incapable de gouverner d'une manière tant soit peu continue contre les intérêts de la bourgeoisie. La classe ouvrière ne peut se soustraire au joug de la bourgeoisie qu'en créant de nouveaux modes d'exercice du Pouvoir, tout comme elle ne peut se soustraire à l'exploitation capitaliste qu'en créant de nouvelles formes de production. L'État comme l'atelier doit être entièrement transformé.

Les Soviets, réalisation de l'idée de la Commune.

La grande idée de la Commune de Paris avait eu beau être magnifiée par Marx, ceux qui se prétendaient les disciples orthodoxes de Marx en prirent l'exact contre-pied. Loin de penser à détruire l'État bourgeois, l'État parlementaire, les social-démocrates ne pensèrent jamais qu'à l'utiliser pour leurs propres fins. Bien plus, lorsqu'en 1918, la fraction la plus importante et la plus « orthodoxement » marxiste de la social-démocratie, la social-démocratie allemande, se trouva avec les Conseils d'ouvriers et soldats devant l'État ou-

vrier en formation, elle n'eût de cesse qu'elle ne l'eût détruit.

Par contre, il y avait un homme qui, au fur et à mesure qu'il sentait la Révolution devenir une réalité de plus en plus actuelle, était littéralement hanté par l'idée qu'une Révolution prolétarienne ne pouvait s'effectuer par le moyen d'un Etat à forme bourgeoise : c'était Lénine.

On peut dire, je crois, sans exagérer, que toute l'activité théorique de Lénine durant les mois qui précédèrent la Révolution gravita autour de cette question. C'est à cette époque qu'il écrivit *L'Etat et la Révolution*, paraphrase de *La Guerre civile en France*, commentaire presque mot à mot de l'œuvre de Marx, nouvelle et grandiose affirmation que « la classe ouvrière ne peut pas se borner à mettre la main sur le mécanisme de l'Etat, puis à le faire servir à son profit ». Plus près encore de la Révolution, ses *Lettres de loin* reprennent à chaque occasion cette même idée. « Nous avons besoin d'un Etat, dit-il, mais pas d'un Etat tel que l'a créé partout la bourgeoisie. »

Aussi, lorsque Octobre vint, le centre de l'activité pratique de Lénine fut ce qui avait été le centre de son activité théorique : la création d'un Etat ouvrier par l'instauration d'un pouvoir fondé sur des principes et fonctionnant selon des modes entièrement nouveaux. Cela était d'autant plus facile que les organes de ce pouvoir existaient déjà, que la classe ouvrière russe se les était spontanément créés dès les débuts de la période révolutionnaire.

Refaisant en effet pour leur propre compte l'expérience que les ouvriers parisiens avaient faite cinquante ans auparavant, les ouvriers russes s'étaient déjà une première fois, pendant la révolution de 1905, créé leurs propres organes d'Etat, les Soviets ouvriers; au lendemain de la Révolution bourgeoise de mars 1917, ils les avaient reconstitués et fédérés. C'était là les nouvelles Communes, les Communes ouvrières russes; elles n'avaient plus qu'à s'attribuer tout le pouvoir pour devenir, sans que rien n'ait besoin d'être changé à leur constitution, l'Etat ouvrier type.

Dans cette œuvre : assurer tout le pouvoir aux Soviets, créer ainsi, à l'encontre du régime bureaucratique qui venait de disparaître, et du régime parlementaire que la bourgeoisie cherchait à instituer, un Etat ouvrier, tiré, selon l'expression de Lénine, de « l'expérience de la Commune de Paris », la classe ouvrière russe réussit admirablement. Lisez la Constitution soviétique, et lisez dans l'œuvre de Marx la Constitution que la Commune de Paris se proposait de donner à la France, vous serez frappé, je ne dirai pas de leur ressemblance, mais de leur identité : changez le mot Commune en Soviet, ou inversement, et vous avez deux textes interchangeable.

Même idée directrice : que l'Etat fasse corps avec le peuple, que le peuple soit souverain, non de nom, mais de fait. Mêmes moyens pour arriver à ce but : fédéralisme, décentralisation du pouvoir la plus grande possible, afin que soit réalisé le contact le plus intime entre l'électeur et l'élu, le contrôle le plus direct par celui qui délègue le pouvoir sur celui qui l'exerce; pour cela élections fréquentes, révocabilité de l'élu, exercice du pouvoir exécutif directement par les délégués du peuple.

L'Etat ouvrier projeté en 1871 par la Commune était ainsi réalisé en 1917 par la République des Soviets.

L'Etat bureaucratique se substitue à l'Etat soviétique.

Mais que s'est-il donc passé ?

L'armée de Thiers, unie à celle de Bismarck, avait empêché, moyennant 30.000 cadavres d'ouvriers parisiens, que la République des Communes de France devienne une réalité. Par un processus tout différent, non plus par un effet de la violence de l'ennemi de classe, mais par le fait d'une évolution interne, la République des Soviets russes, l'Etat soviétique, en tant que tel, en tant que soviétique, a cessé d'exister.

Chacun sait, en effet, que la Constitution soviétique n'est plus qu'une façade. Chacun sait que les soviets ont été peu à peu dépourvus en fait de toutes leurs attributions politiques; ils ne sont plus les organes du pouvoir, mais de simples conseils municipaux, qui, même en matières municipales, ont moins de pouvoir que les conseils municipaux de nos Républiques bourgeoises (1).

La disparition du soviets comme organe du pouvoir d'Etat, c'est la disparition de l'Etat ouvrier, — mais ce n'est pas la disparition de l'Etat. Sur les ruines de l'Etat ouvrier s'est en effet constitué un autre Etat; sous la façade, soigneusement conservée du soviets, c'est un autre Etat qui exerce le pouvoir.

Cet autre Etat, ce n'est plus, hélas ! dans la Commune de Paris qu'il faut en chercher le modèle, mais dans l'ancien régime; un Etat bureaucratique, exactement calqué sur l'Etat bureaucratique du temps des tsars, est désormais l'Etat qui continue à porter l'étiquette d'Etat ouvrier. Au lieu d'un Etat de représentants du peuple, un Etat de fonctionnaires. Au lieu d'élus agissant sous le contrôle étroit de leurs mandants, des bureaucrates hiérarchisés. A la place de l'autorité déléguée par le bas, l'autorité distribuée d'en haut.

La forme de l'ancien Etat russe s'est ainsi intégralement reconstituée. Le Politbureau a remplacé le Cabinet du Tsar comme organe suprême de la bureaucratie; le tchinovnik s'appelle « membre de l'appareil »; et comme assemblée honorifique, car tout régime de privilèges qui se respecte comporte des assemblées honorifiques, le soviets remplace le zemstvo. Il n'est point jusqu'aux moyens de répression que l'Etat russe actuel n'ait servilement copiés sur l'Etat tsariste : au lieu d'une justice populaire élue, réclamation traditionnelle de la classe ouvrière, une justice administrative, condamnant à la prison ou à l'exil, sans débats, sans publicité, sans même souvent entendre l'imculpé, quiconque dont la bureaucratie croit avoir à se plaindre.

Ainsi donc, l'Etat qui proclame comme son but de sauver le prolétariat de l'exploitation capitaliste, d'instaurer le socialisme, est construit exactement sur le modèle de celui dont la fonction était d'assurer le privilège du propriétaire foncier. Ce qui implique que l'on pense que la machine bureaucratique qui fonctionnait pour le bénéfice du tsar et des féodaux peut pareillement

(1) « Le Soviet de Moscou, écrivait, il y a deux ans, un camarade de Russie, a publié et fait traduire en allemand et en français un compte rendu de ses travaux : y trouvez-vous trace d'un rôle politique quelconque, même consultatif ou approbatif ? Non, c'est l'histoire banale d'un conseil municipal, tramways, égouts, réverbères, impôts, hôpitaux. Que Morizet avait raison jadis d'appeler Kamenev le maire de Moscou ! »

fonctionner au bénéfice du prolétaire, — autrement dit, qu'il n'y a qu'à « mettre la main sur le mécanisme de l'Etat, et le faire servir à son profit ». On pense donc ainsi exactement le contraire de ce que pensaient Marx et les hommes de la Commune; on applique ainsi exactement le contraire de ce que Lénine avait donné comme programme à la Révolution.

Je ne crois pas qu'il y eut jamais pareil exemple de qu'une Révolution aboutissant aussi nettement à ce qu'elle avait aussi solennellement condamné en débutant.

Comment expliquer cela ?

L'imitation du maître.

Une première raison.

Comme toute classe dominée, le prolétariat est soumis à deux forces contradictoires. D'une part il s'oppose à ce qui l'opprime, il tend à prendre le contre-pied des institutions et des idées de la classe qui l'opprime; c'est la force dialectique, la force qui crée, la force révolutionnaire, celle essentielle et qui finit toujours par triompher. Mais d'autre part il est soumis à une autre influence, d'ordre inférieur, beaucoup plus superficielle, qui finit toujours par être vaincue, mais qui, dans les moments où le développement prolétarien subit un temps d'arrêt, peut quelque temps être la plus forte : cette tendance est celle qui le porte à imiter les classes supérieures, les classes qui le dominent. A côté de la force qui tend à faire s'opposer au maître, il y a celle qui fait tendre à le copier.

Cette dernière force constitue le fondement psychologique du réformisme. C'est elle qui explique la persistance des illusions parlementaires au sein de la classe ouvrière de nos pays. « Le parlementarisme est une machine qui fonctionne remarquablement bien pour le profit de la bourgeoisie; nous n'avons qu'à imiter les bourgeois, nos maîtres : installons-nous à leur place dans leur machine, et nous la ferons marcher dans notre intérêt. » Absurdité ! car une machine qui est bonne pour faire un travail, est par cela même impropre à en faire un autre, un autre tout opposé. Pour faire convenablement un travail déterminé, il ne suffit pas de changer le mécanicien, il faut construire une nouvelle machine adaptée à ce travail. Mais absurdité à laquelle dans les périodes de marasme ou de découragement, on se laisse facilement prendre, parce qu'elle justifie notre paresse, — car c'est un travail considérable que créer une nouvelle machine.

L'Etat soviétique, c'était une chose toute nouvelle, un mécanisme nouveau, qui certes ne pouvait fonctionner à ses débuts sans accrocs; toute une série de difficultés, de très grosses difficultés, devaient fatalement se présenter; dès lors, combien il apparaissait plus simple, au lieu de construire les moyens de résoudre ces difficultés, de faire fonctionner tout simplement le vieux mécanisme qu'on avait vu fonctionner sous ses yeux, durant des siècles, le mécanisme de l'Etat bureaucratique.

On était ainsi victime exactement de la même illusion que les social-démocrates d'Occident : ceux-ci habitués à voir fonctionner le parlementarisme bourgeois considèrent le parlementarisme comme l'outil d'émancipation de la classe ouvrière; les Russes, habitués à voir fonctionner le bureaucratisme tsariste en arrivèrent à considérer la bureaucratie comme l'outil d'émancipation

du prolétariat. Dans les deux cas, manque de confiance dans la capacité créatrice de la classe ouvrière; besoin d'imiter les maîtres.

Etat bureaucratique : Etat paysan.

Il est une autre raison, plus importante encore, et d'ailleurs liée à la première.

Le prolétariat ne se laisse aller à imiter ses maîtres que dans les heures troubles, aux heures où sa conscience de classe subit une éclipse; dans les moments au contraire où sa conscience de classe est portée au maximum, aux heures de Révolution, le prolétariat n'imité rien, il crée tout, tirant de son propre fonds les valeurs nouvelles. La substitution de l'Etat bureaucratique à l'Etat soviétique n'a donc pu s'opérer que parce que la classe ouvrière russe, après le formidable effort qu'elle avait fourni, était entrée dans une période de dépression. Le contraire, d'ailleurs, eût été extraordinaire. Après toute révolution, après ces heures où la tension de la vie atteint un degré formidable, succède toujours une phase de dépression. Cette dépression devait être particulièrement sensible chez la classe ouvrière russe. C'est elle en effet qui avait supporté presque tout le poids de la Révolution; non seulement la guerre civile l'avait plus que toute autre décimée, la privant, en vertu de cette sélection à rebours qui est le propre de toutes les guerres, de ses meilleurs militants, mais de plus l'arrêt quasiment total de l'industrie durant quatre ans, l'avait disloquée, supprimée même. Quand l'industrie cesse de fonctionner, la classe ouvrière, en tant que classe, en tant que groupement lié à la production, cesse d'exister.

Or la classe ouvrière n'avait pas été la seule à faire la Révolution, une autre classe y avait participé, c'était la classe des paysans. Elle aussi fit la Révolution en « expropriant ses expropriateurs », mais elle eut relativement beaucoup moins à souffrir de la Révolution. Ses grandes masses purent supporter beaucoup plus facilement que la faible masse du prolétariat les pertes de la guerre civile; d'autre part si elle dut quelque peu réduire sa production, elle ne cessa jamais, elle, à aucun moment, de produire et de vivre.

Ainsi, alors que le prolétariat était épuisé, le paysan conservait sa force. Cela amena la rupture d'équilibre de 1921. On sait que la Nep est fille de Cronstadt, et on sait que Cronstadt fut, selon l'opinion de Lénine, un avertissement comminatoire du paysan. La Nep fut explicitement une concession aux paysans; toutes les premières mesures de la Nep visent les paysans. Et de même la néo-Nep, le second coup de barre donné à droite, il y a deux ans, fut la suite de l'insurrection paysanne de Géorgie, baptisée, paraît-il, par Staline lui-même, de second Cronstadt, et, devant, d'après Staline, comporter les mêmes conséquences.

L'influence croissante de la classe paysanne durant ces dernières années, les années qui virent le remplacement de plus en plus complet du régime soviétique par le régime bureaucratique, n'est donc pas niable. Or ce n'est pas là une simple coïncidence. L'Etat bureaucratique est en effet la forme caractéristique de l'Etat paysan. L'essentiel pour un paysan, c'est d'être assuré des limites de son champ. Ce qu'il demande avant tout à l'Etat c'est de lui en assurer la paisible jouissance. La confection du cadastre, voilà pour

lui la plus grande affaire d'Etat. Or ce sont là choses que la bureaucratie est apte à faire. En fait tous les grands Etats paysans ont été des Etats bureaucratiques, — que ce soit l'ancienne Egypte avec son régime de scribes, la Chine avec son régime de mandarins, ou l'ancienne Russie avec ses *tehinovniks*. Le rétablissement du régime bureaucratique en Russie doit être considéré comme la conséquence du retour des terriens à la prépondérance.

« Tout le pouvoir aux Soviets ! »

Par contre, aucune utilisation industrielle n'a jamais pu s'épanouir sous un pouvoir bureaucratique. Or la classe ouvrière russe n'est pas morte. Une éclipse n'est point la mort. Au fur et à mesure que s'éloigneront les années de combats, ses cadres se reformeront, son énergie reparaitra. L'usine redeviendra prédominante. A moins d'un arrêt complet de l'industrialisation, à moins que la Russie ne retombe à l'état d'un pays exclusivement agricole, les jours de la bureaucratie sont donc, à mon sens, comptés. Un Etat bureaucratique est absolument incompatible avec une civilisation industrielle, que celle-ci soit, d'ailleurs, capitaliste ou socialiste.

Lors de la Révolution française il s'était produit un phénomène semblable. La Révolution de 89 avait été l'œuvre commune de la bourgeoisie citadine et des paysans. La Révolution ayant éprouvé celle-là plus que ceux-ci, les paysans acquirent assez rapidement la prépondérance : cette prépondérance se traduisit par la constitution de l'Etat bureaucratique napoléonien. Mais ce n'était évidemment point en ce siècle de grandes inventions techniques, et de puissantes créations industrielles, qu'une domination paysanne pouvait durer longtemps. La bourgeoisie urbaine reprit vite le pouvoir : dès 1830, elle reformait son Etat propre, l'Etat parlementaire.

Il ne saurait en être autrement, en U. R. S. S., avec les grandes possibilités industrielles que le pays renferme. La classe ouvrière retrouvera son importance et sa valeur ; et, ce jour-là, rentendra à nouveau, le vieux cri de guerre prolétarien : « Tout le Pouvoir à la Commune ! » « Tout le Pouvoir aux Soviets ! »

R. LOUZON.

LA MAISON DES SYNDICATS HYPOTHÉQUÉE

L'assemblée des actionnaires de la Maison des Syndicats, tenue le 24 avril, a approuvé une proposition de son Conseil l'autorisant à contracter un emprunt obligataire à 10 % d'intérêt. La Banque Ouvrière et Paysanne a, paraît-il, consenti à prêter sur hypothèque à la Maison des Syndicats les sommes nécessaires à l'édification d'une imprimerie moderne, avenue Mathurin-Moreau.

L'assemblée n'a pas voulu retenir une suggestion de s'adresser d'abord aux syndicats pour trouver de l'argent et n'a pas voulu tenir compte des appréhensions de quelques-uns quant à l'hypothèque que prend ainsi sur la Maison des Syndicats une organisation extra-syndicale.

Les syndicats n'ont pas le sou, paraît-il. C'est-à-dire qu'ils aiment mieux déposer leur avoir à la B. O. P., qui leur sert généreusement 4 ou 5 %, et cela permet à la B. O. P. de prêter ensuite ce même argent aux syndicats en exigeant 10 % et en hypothéquant leurs biens.

Mais quelle différence y a-t-il entre cette banque « révolutionnaire » et les autres ?

A travers les Livres

IRMA BOYER : *Louise Michel* (Delpuech, édit.).

Louise Michel est une de ces figures révolutionnaires qui sont pour certains l'objet d'une vénération sans bornes alors que d'autres les vouent à l'exécration. Passionnément aimés ou haïs, ces êtres d'exception deviennent les héros de légendes contraires dans lesquelles il est malaisé de retrouver leur visage réel. Lorsqu'il s'agit d'une femme, une autre cause d'erreur vient encore s'ajouter aux déformations enthousiastes ou malveillantes. Sous prétexte que, selon les préjugés les plus reçus, les femmes sont des créatures exclusivement sentimentales, on explique volontiers l'action publique d'une militante comme Louise Michel, par ce qu'on suppose, à tort ou à raison, avoir été sa vie affective.

Irma Boyer a voulu, se tenant à l'écart de toutes les légendes, qu'elles vinssent d'amis ou d'ennemis, nous retracer de la grande révolutionnaire un portrait qui fût l'expression fidèle des faits par lesquels se sont affirmés son intelligence et son caractère.

Avec une patience d'amie elle a reconstitué, période par période, l'aventureuse destinée de la Vierge rouge et lorsque nous parvenons aux dernières pages de son récit, nous sommes subjugués par la merveilleuse unité de cette vie héroïque qui n'a pas besoin de l'embellissement des légendes pour être admirable.

Le livre d'Irma Boyer, excellentement documenté, est d'une lecture aisée, souvent aimable, sans déclamation. Les faits de la Commune y sont exposés avec une sobriété qui en rehausse encore la tragique grandeur.

Il arrive dans les annales de la peinture que certains artistes nous aient laissé plusieurs portraits d'un même personnage à différents âges et nous nous plaisons alors à retrouver, accentués avec les années, tels ou tels traits caractéristiques, à travers la série des images qui nous sont restées. Irma Boyer a réalisé une œuvre analogue au point de vue moral, dans la suite de tableaux qu'elle nous donne de la vie de Louise Michel. Ce qui dominera dans les grandes heures de sacrifice, le courage, l'oubli total de soi, la volonté d'action, l'extrême sensibilité, l'extraordinaire compassion pour toutes les souffrances, nous le trouvons déjà esquissé nettement chez l'enfant.

Rien de plus gracieux que le récit de la jeunesse de Louise, enfant pétulante, vive, malicieuse, sensible, passionnée, grandissant dans un milieu où le culte de la Révolution avait remplacé les agenouillements religieux, où l'art était intimement lié à la vie quotidienne.

Puis nous arrivons à la période de formation intellectuelle et aussi des premières manifestations d'action. Louise Michel est déjà, et deviendra de plus en plus, une militante. « La » militante, pourrions-nous dire.

Ensuite vinrent les heures de dévouement, de sacrifice, l'épopée de la Commune, suivies des longues années de souffrances et d'apostolat.

Irma Boyer nous montre avec simplicité, avec clarté, avec émotion aussi, l'épanouissement de la riche nature de Louise Michel sous la pression des événements. Nous voyons son intelligence remarquable profiter de chaque circonstance pour s'élargir davantage. Son âme d'artiste trouve des accents d'une poésie profonde à force d'être vrais et sentis. Sa haute personnalité morale lui fait trouver toujours, à tel moment déterminé, l'acte héroïque à accomplir.

Une nature comme celle de Louise Michel devait vibrer comme l'instrument le plus sensible, au souffle de toutes les grandes idées.

Elle fut laïque et athée dans la période où la laïcité n'était pas encore galvaudée. Elle poussa jusqu'au sublime la foi au déterminisme en plaidant avec une énergie inlassable l'irresponsabilité de l'homme qui avait voulu la tuer. Elle eut pour la raison une sorte de culte mystique. Elle fut vraiment une fille de ce XIX^e siècle qui le premier dressa un idéal exclusivement laïque — bien imparfait et bien tâtonnant encore — en face de l'idéal religieux.

Mais ce qui caractérise surtout Louise Michel, c'est sa communion constante avec l'âme populaire, dont elle partagea parfois les engouements. Telle, par exemple, est son admiration de Victor Hugo. Le petit artisan, l'humble boutiquier du moindre village, tenaient, comme

elle, les yeux fixés sur l'ennemi irréconciliable de l'Empire et faisaient circuler avec joie et fierté la moindre ballade du théâtral proscrit de Guernesey. Louise Michel, comme ces humbles, éprouvait pour le poète une admiration romantique qui l'empêchait d'analyser froidement tout ce qu'il y a de conventionnel et de goût douteux dans son œuvre.

Certes Louise Michel était incapable d'analyser froidement ! La Raison dont elle se réclamait n'était pas une sévère entité ; c'était la déesse Raison, une divinité à laquelle il fallait être dévot avec enthousiasme. Irma Boyer compare, à plusieurs reprises, Louise Michel aux premiers martyrs chrétiens. Combien c'est vrai ! mais comme aussi cela marque bien en quel sens se fit toujours l'évolution de cette femme extraordinaire ! Elle est toute d'intuition, d'impulsion. Un instinct sûr la guide vers la voie où peinent les exploités plus que ne l'auraient sans doute fait les affirmations d'une doctrine mûrement pesée et réfléchie.

Mais l'exemple d'une vie comme celle-là en nous montrant les hauteurs sublimes auxquelles peut atteindre l'esprit de sacrifice est si émouvant qu'il fait l'effet d'un stimulant, d'un tonique capables de susciter ou de réveiller les énergies dont aura besoin la grande cause ouvrière.

Ah ! si nos syndicats, si nos formations politiques révolutionnaires, possédaient tous leur bibliothèque où viendraient s'instruire les nouveaux adhérents, les jeunes, où viendraient aussi se retremper, se reconforter les vieux, les lassés, comme le livre d'Irma Boyer y mériterait une place de choix ! — MARTHE BIGOT

**

RENÉ MARCHAND et P. WEINSTEIN : *Le Cinéma dans la Russie nouvelle*. (Rieder, édit.)

Très intéressante monographie sur le Cinéma dans la Russie nouvelle. Tout le monde sait que le film russe a donné ces dernières années des œuvres remarquables par leur conception et leur technique ; ce que l'on sait moins, c'est la suite d'efforts, souvent incohérents, mais tenaces et courageux qui ont permis au Cinéma russe de vivre et de se développer. Nous en informer c'est en grande partie l'objet de ce livre. De ce fait, la portée de cet ouvrage dépasse singulièrement le cadre de l'art, car il nous permet de suivre sur le vif la vie de la Révolution Russe.

Tout à tour, les auteurs content comment après la Révolution les films disparaissent, pour réparaître à la Nep ; nous assistons à la constitution de nombreuses sociétés plus ou moins autonomes et plus ou moins rivales, aux tentatives de l'État pour créer son monopole, à l'échec de l'appel au capital privé étranger ; à la faillite de la politique des impôts trop lourds sur les spectacles ; à plusieurs reprises les auteurs signalent les erreurs de la bureaucratie soviétique pour en arriver à la constitution du Sovkino ou Kino Soviétique, monopole d'État.

Ils étudient également la diffusion des cinémas ouvriers, du cinéma au village, dans l'armée et la flotte. De grands résultats ont été obtenus ; mais ils sont encore loin de donner satisfaction à tous les besoins. C'est ainsi que des films documentaires ont été créés pour les écoles, mais qu'ils sont encore loués à raison de 1/2 copeck par mètre et par jour.

On aimerait, de-ci de-là, quelques détails supplémentaires, mais tel quel le livre permet d'avoir une idée des réalisations soviétiques dans le domaine artistique et économique.

Ajoutons qu'il est fort bien présenté avec de nombreuses et belles photographies de films. — B. GUAUFRET

**

A. FERRIÈRE : *Le grand cœur maternel de Pestalozzi*. (Crémieu, édit.)

Hors du monde pédagogique — encore celui-ci a-t-il été assez indifférent en l'occurrence — le centenaire de Pestalozzi est passé inaperçu.

De la part de la bourgeoisie, c'est assez normal. On se remuera plus, dans le monde officiel, lorsqu'il s'agira d'un politicien à la Jules Ferry.

Mais nous autres... Nous n'avons qu'une excuse... L'actualité, les nécessités de l'action qui ne nous laissent pas le loisir de longue contemplation du passé. Pourtant, n'est-ce pas James Guillaume, le grand historien de

l'Internationale, qui a consacré à Pestalozzi, avant la guerre, l'une des études les plus chaleureuses qui aient été écrites ?

C'est qu'il savait que le vieux pédagogue d'Yverdon appartient au peuple, par son origine, sa formation morale, ses aspirations et son œuvre — au peuple de demain libéré des contraintes et des haines sociales plus encore qu'au peuple d'aujourd'hui — au peuple inculte d'où il a extrait ses disciples aimants, avides de science, joyeux, sains, — illustres quelquefois.

Ce rustique et prodigieux intuitif dont le génie fut tout amour, dont l'utopisme — si nuageux en ses écrits — aboutit à des réalisations incroyables, est tout entier dans le petit livre de Ferrière. Le sens du titre est vite compris.

Pestalozzi, mauvais organisateur, dépourvu de sens pratique, ne fut pas un père, mais une « mère incomparable qui vivait, vibrat, riait, pleurait par ses enfants et pour ses enfants ».

Sans culture profonde, il fut pourtant un philosophe qui a non seulement « annoncé ce qui est, mais encore ce qui sera ». L'école active qui, malgré quelques expériences fécondes, est loin d'avoir triomphé actuellement — il en a découvert et même précisé les principes.

Il a devancé la science pédagogique d'aujourd'hui, et l'exemple de son art « magique » la complète et l'embellit. Il est de bon ton aujourd'hui de mépriser cela ; mais les résultats des expériences de laboratoire seraient bien vains si l'on ne les utilisait pas avec la foi du maître qui à soixante-treize ans se remettait joyeusement à la tâche, malgré toutes les déceptions, les échecs et les attaques dont il avait souffert. — ROGER HARRIS.

P. S. — Ferrière publie à la fin de son petit livre des extraits de *Lettres sur l'Education première* de Pestalozzi qui n'ont paru qu'en anglais. Elles sont adressées aux mères de famille. « Elles sont seules capables, sans paroles ni préceptes, de trouver le chemin du cœur et de l'affection de leurs petits. »

**

MAXIME NEMO : *Un Dieu sous le tunnel*. (Rieder, édit.)

Ne désespérer de rien.

A propos de *La Paroissienne*, je me plaignais que personne n'osât affronter courageusement les grands problèmes de l'après-guerre. Mais voici *un Dieu sous le tunnel*.

Ce Dieu est celui qu'attend le professeur Kermansky — un Dieu qui demeure pour moi assez flou mais qui comporte une forte dose de pacifisme européen. Ce Dieu est celui que nie Lévy, juif, poète et homme d'affaires, très occupé à cultiver ses sentiments, ses sensations, sa sensualité et à se défier lui-même.

Les deux hommes, les deux principes, sont en lutte. Lévy en homme qui va aux choses pratiques remporte deux avantages tangibles : il prend au professeur sa femme et sa secrétaire. Kermansky se fait casser la figure par les nationalistes.

Du coup Lévy capitule et, abandonnant son propre culte, se dépense avec zèle pour le Dieu du Tunnel.

Maxime Nemo a osé aborder un grand sujet. Mais il l'a fait en intellectuel, en manieur d'idées et ses deux champions, chargés de plus de philosophie que de vie, combattent dans un monde qui nous demeure abstrait et lointain.

Son œuvre pourtant ne manque ni d'habileté ni de force, — elle mérite l'attention de tous ceux qui espèrent que tant d'inquiétudes, de souffrances et de sang vont créer un monde nouveau. — B. G.

Nous avons reçu :

Paul Louis : *Histoire de la classe ouvrière en France de la Révolution à nos jours*. 30 francs. (Rivière, édit.)

J. Kortadoo : *Anciennes religions et Christianisme*. En langue grecque. (Vasilhou, édit., Athènes.)

A Duboseq : *Le problème du Pacifique*. 7 fr. (Delagrave, édit.)

Mathilde Pierre Paraf : *La Dentelle et la Broderie*. 10 fr. (Bibliothèque sociale des métiers, Doin, édit.)

Boghitchévitch : *Le procès de Salonique*. (Delpeuch, édit.)

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LIBERTÉ D'OPINION

La liberté d'opinion est une chose très chère aux syndicalistes procommunistes.

C'est en son nom que nous les avons défendus hier et que nous les défendrons demain contre la pseudo-démocratie bourgeoise.

C'est en son nom que les dirigeants confédéraux se permettent d'être en même temps dirigeants d'un parti politique.

C'est en son nom que la C. G. T. U., pour rentrer dans la C. G. T. Lafayette, pose la condition primordiale : « Proclamation de la liberté d'opinion et de critique pour tous les syndiqués, sans exception, au sein du mouvement syndical ».

C'est en son nom qu'au dernier congrès de la Fédération des Fonctionnaires Dangleard réclame pour la minorité Piquemal une tribune de la minorité dans la *Tribune des Fonctionnaires* et c'est en son nom, qu'au même Congrès, Piquemal dénonce le tri des articles dans la soi-disant Tribune libre ouverte à propos de l'adhésion de la Fédération des Fonctionnaires à la C. G. T.

Aussi, pouvais-je croire que nos camarades procommunistes du Syndicat de l'Enseignement des Alpes-Maritimes seraient heureux d'offrir un bon exemple aux Jouhaux, aux Laurent et autres « Landrus du syndicalisme » (ainsi dit Monmousseau), en votant l'ordre du jour suivant :

Le Syndicat de l'Enseignement laïque des Alpes-Maritimes :

Considérant que le droit de critique et d'expression des diverses opinions est le moteur de toute activité syndicale;

Demande que, dans l'Ecole Emancipée, soit ouverte une tribune (une page tous les deux numéros) où la minorité pourra, sous la responsabilité d'un camarade désigné par elle, exposer ses critiques et présenter ses solutions.

Je me trompais.

Par 14 voix contre 12 (sur plus de 200 cotisants, hélas !) l'ordre du jour, combattu par trois communistes, fut repoussé.

Prétextes des adversaires : le bureau fédéral sera dérangé sans cesse dans son œuvre positive (ainsi dit Laurent), le gérant de l'*Ecole Emancipée* pourrait avoir à supporter les conséquences d'articles qui lui échapperaient ! (Parmi les Lorient, Marthe Bigot, Marie Guillot, pour ne citer que ceux qui ont souffert, on ne pourrait trouver un camarade capable de doser une page tous les quinze jours !)

Conclusion : Le bureau fédéral a refusé des articles pour ne pas remplir l'*Ecole Emancipée* de discussions ; c'est un point de vue.

Il refusera une page à la minorité pour ne pas compromettre le gérant, c'est un autre point de vue.

Il refuse de donner à Cornee la liste des syndiqués à qui nous voudrions faire le service de notre bulletin parce que... (Au fait, je n'en sais rien !) C'est un troisième point de vue.

A part ça, les pro-communistes sont tout à fait partisans de la liberté d'opinion... pour eux-mêmes. N'insistons pas.

Si j'appelais cela duplicité, mes bons camarades du Syndicat de l'Enseignement se fâcheraient sans doute, je dirai donc simplement qu'ils aiment assez peu la logique.

Qu'ils comprennent, s'ils le peuvent, combien leur *illogisme* éloigne de plus en plus d'eux des camarades qui ont soutenu leur action pendant des années de leur argent, de leur temps et de leur travail. — B. GIAUFFRET.

MAISON DE COMMERCE

Les foudres de la direction du Parti se sont arrêtées net. Le camarade Gautier qui devait aller rejoindre Engler et Germaine Goujon ne sera pas sacrifié.

Personne n'ignore les difficultés financières que traverse le Parti communiste malgré son formidable développement auprès des larges masses. Alors, dans les hautes sphères, on a estimé que le député Gautier étant d'un bon rapport pour le Parti, l'intérêt du Parti voulait qu'il soit conservé. Et il en fut ainsi. La Commission de contrôle centrale est en chômage.

Engler et Germaine Goujon refusant de se plier au tout-puissant Bouthonnier furent balancés *illico presto*.

Toujours dans l'intérêt du Parti, et cela s'explique. Obligée de restreindre son appareil en Basse-Seine comme ailleurs, la direction du Parti a commencé son travail dans les syndicats et tenté de remplacer ces deux militants par deux créatures dans la ligne. Le plus ennuyeux c'est que les syndiqués de Rouen et de la région ne paraissent pas disposés à refuser leur confiance à ceux qui n'ont pas démerité à leurs yeux — FERNAND HÜTT, *des Ouvriers des P. T. T. de Rouen*.

Des unitaires contre le front unique

A Boulogne, le Syndicat confédéré des communaux avait proposé, lors des récentes élections à la Commission paritaire locale, le front unique au Syndicat unitaire; la Commission se serait composée de quatre confédérés et de quatre unitaires, le délégué du personnel restant unitaire.

Une première réponse vint : « Il faut se compter ! » Sur une deuxième proposition, le Syndicat unitaire décida de passer à l'ordre du jour.

Les deux Syndicats se présentèrent donc séparément. Résultat : le délégué du Syndicat confédéré pour l'ensemble du personnel fut élu, et la Commission comprendra cinq confédérés et trois unitaires.

Le Syndicat unitaire avait pensé que réunissant un effectif plus important (en 1926, 200 membres contre 100 aux confédérés) il enlèverait facilement le morceau. Mais ses forces ne cessent de décliner. A présent, il compte 160 membres, contre 150 aux confédérés. Et ce n'est pas avec de tels procédés qu'il relèvera son prestige et ses effectifs. — M.

LE FRONT UNIQUE DANS LA BANQUE

Va-t-on voir à nouveau le front unique se réaliser dans notre corporation entre unitaires et confédérés ? On peut l'espérer, puisqu'un meeting a eu lieu en commun le vendredi 22 avril, au Grand Orient. La révocation de Zurcher, trésorier du Syndicat unitaire, après vingt-deux ans de service au Crédit Lyonnais, en fut le motif.

A peine deux cents auditeurs malgré les nombreuses affiches. Ceci montre le peu d'influence des deux syndicats dans la corporation.

Espérons tout de même que cette première prise de contact aura un lendemain. Notons, pour être justes, que du côté unitaire, même chez les communistes, il y a aujourd'hui un désir d'entente qui n'a que le tort de venir deux années trop tard; des faits comme le passage de toute la section unitaire du Crédit Foncier au Syndicat confédéré n'auraient pas pu se produire si on avait tenté d'appliquer sérieusement le front unique au lieu de couvrir d'injures les confédérés; on ne pouvait tout de même pas espérer que les employés de banque avaleraient les rodomontades de jeunes camarades dont le seul titre est d'être employé à la B. O. P. ou rédacteurs à l'*Humanité*, contre des militants confédérés comme Grin ou Blanchard, qui, malgré tous les reproches qu'on peut leur faire au point de vue tactique, ont tout de même payé de leur emploi leur attitude pendant la grève de 1925. — RENÉ HAGNAUER.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

LUNDI 25 AVRIL. — Une partie des ouvriers des usines Citroën (Javel) cessent de nouveau le travail.

— Grève de vingt-quatre heures du Textile roannais en protestation contre la diminution des salaires.

MARDI 26. — La grève Citroën s'étend aux ateliers de Saint-Ouen et de Levallois, sur ordre de grève générale lancé par le Syndicat unitaire des Métaux.

— Le Gouvernement décide que Ascaso, Durutti et Jovers seront livrés à la République Argentine.

MERCREDI 27. — Le Conseil national du Sous-Sol unitaire déclare que la grève générale des mineurs devra répondre à toute nouvelle diminution des salaires.

Chine : Exécution à Pékin de vingt militants révolutionnaires.

JEUDI 28. — Le Comité de grève et le Syndicat des Métaux décident la reprise du travail chez Citroën.

— Coups de revolver à la sortie d'une réunion d'Action française à Montmorency : des militants communistes sont blessés.

VENDREDI 29. — U. E. S. S. : Le Gouvernement désigne des délégués à la Conférence Economique Internationale.

Chine : Chang Kai Chek fait fusiller des grévistes à Shanghai.

DIMANCHE 1^{er} MAI. — Monmousseau est arrêté à Dunkerque pour purger une condamnation à quatre mois de prison.

LUNDI 2. — Charles Tillon, emprisonné à Rennes, commence la grève de la faim pour obtenir sa mise au régime politique.

Suisse : A Genève, en vue de la Conférence Economique Internationale, réunion commune de l'Internationale syndicale d'Amsterdam et de l'Internationale socialiste.

MARDI 3. — Les ouvriers de la soierie de la région de Charlieu se mettent en grève contre une diminution de salaires.

MERCREDI 4. — Ouverture à Genève de la Conférence Economique Internationale.

JEUDI 5. — *Angleterre* : La Chambre des Communes adopte par 386 voix contre 171 la loi antisyndicale des conservateurs.

SAMEDI 7. — Pilloud, secrétaire du Cartel unitaire des fonctionnaires, est suspendu de ses fonctions de commis des P. T. T.

Suisse : Discours de Sokolnikov et d'Ossinsky, délégués soviétiques à la Conférence Economique Internationale.

Chine : Losovsky et une délégation des syndicats russes arrivent à Hankéou.

DIMANCHE 8. — Réunion à Paris d'une Conférence nationale des « Amis de l'Unité ».

Italie : Nouvelles condamnations contre des militants communistes, dont Peluso.

Le « nègre-blanc » de la C. G. T. Vous êtes contre les projets militaires ?... Alors vous trouverez dans la récente déclaration de la C. G. T. quelques

paragraphe qui pourront vous satisfaire.

— Vous êtes pour les projets militaires ?... Qu'à cela ne tienne ! Vous trouverez, dans la même résolution, de quoi vous contenter.

Jugez-en par le véritable monument « nègre-blanc », que le *Peuple* du 29 avril a publié sous le titre : « Déclaration de la C. G. T. sur les projets militaires » :

La Commission administrative de la Confédération Générale du Travail déclare que sa volonté de paix comme ses efforts opiniâtres poursuivis pour en assurer la réalité définitive ne sauraient être ni amoindris ni entravés par de nouvelles mesures d'organisation militaire et de « défense nationale en temps de guerre ».

Elle affirme à nouveau, et sans réserves, que le véritable et sincère patriotisme pour tous les peuples repose sur la résolution inflexible de ne jamais livrer la destinée de son pays au hasard de la force et de n'attendre de la violence meurtrière aucune justice, aucune sécurité nationale, ni aucun progrès humain.

Répudiant la guerre avec ses monstrueuses conséquences, elle ne saurait reconnaître dans la loi votée par la Chambre et qui est soumise aux délibérations du Sénat une conception qui réponde au sentiment général des travailleurs, lesquels n'aspirent qu'à la pacification, à la collaboration et à l'indépendance de tous les peuples.

S'élevant au-dessus des manœuvres ou des faiblesses des partis, la C. G. T. se refuse à critiquer exclusivement le projet en discussion. Elle rappelle que les lois en vigueur qui règlent cette même matière placent la vie de la nation sous le pouvoir presque absolu des chefs militaires et de leurs conseils de guerre; que ces lois conditionnent toute liberté, qu'elles disposent sans contrôle et sans appel de la presse, de la censure, qu'elles abolissent le secret de la correspondance privée et qu'elles établissent, selon les circonstances, l'état de siège avec tout l'arbitraire qu'il comporte.

Mais sans vouloir se livrer à des comparaisons puérides et sans contester l'équitable intention qui a inspiré ce projet, elle retient seulement que, dans la période actuelle, ce projet agite bien inopportunistement le spectre hideux de la guerre et de ses atrocités.

Les dispositions que ce projet envisage et qui élargissent pour la France, et, par inévitable répercussion, pour toutes les nations, la mobilisation de tout un peuple, aboutiraient, avec les moyens de destruction et de meurtre chaque jour conçus et perfectionnés, à une guerre totale d'extermination qui n'épargnerait ni les femmes et les enfants, perspective odieuse qui apparaît plus monstrueuse encore et qui indique qu'au-dessus de tout c'est l'idée même de la guerre qu'il faut répudier.

C'est pourquoi la Confédération Générale du Travail ne saurait accepter des dispositions qui, dans la période la plus grave et la plus sombre, livreraient la classe ouvrière, sa pensée et ses organisations à l'autorité implacable et illimitée du Pouvoir militaire.

Prémunie par l'effroyable expérience qui laisse subsister tant de tristesse et de souffrance, elle connaît trop la fragilité des illusions pour prétendre que les questions d'ordre national sont de celles qui se solutionnent sérieusement par des formules de pure négation.

Elle sait que la paix, pour être maintenue et définitivement assise, exige des sacrifices constants, une volonté vigilante et constructive, l'examen loyal et conciliant des conditions et des causes économiques, ethniques et politiques qui font à chaque instant surgir entre nations les antagonismes et les rivalités.

Elle refuse de se laisser absorber par des protestations théoriques à l'égard d'un projet dont l'application serait conséquente à la guerre et non la cause. C'est la guerre qui porte en elle seule la totale responsabilité du crime qu'elle généralise, de la cruauté qu'elle engendre et de la dictature de la violence qu'elle personnifie.

La Confédération Générale du Travail affirme que pas un travailleur ne nourrit le moindre sentiment favorable à la guerre. Tous ont le souvenir de ses forfaits et en pèsent les effets. Tous sont unanimes pour reconnaître avec la C. G. T. les dangers que feraient courir à la paix une politique d'armement menaçant et un militarisme d'orgueil et de provocation.

Un repli des mineurs unitaires.

On sait que la Fédération Unitaire du Sous-Sol avait proclamé qu'elle opposerait à la diminution des salaires des mineurs la grève générale des bassins français. Il faut croire que ses appels n'ont pas été très écoutés puisque son Conseil National, réuni à nouveau le 27 avril, a voté une résolution dans laquelle on peut lire ceci :

Le Conseil national appuie sa décision de ne pas opposer à la présente diminution la grève générale qui répondait à ses mots d'ordre, par les considérations suivantes :

Malgré la sympathie croissante que rencontrent dans les masses ses mots d'ordre de lutte, malgré que différents bassins miniers se sont déclarés prêts à la grève générale, l'insuffisante préparation provenant surtout de la capitulation des chefs réformistes et de leur propagande défaitiste représentant la grève générale comme la plus forte des calamités, cela incite la Fédération unitaire à une prudence attentive.

Le Conseil national donne le mandat aux syndicats adhérents à la Fédération unitaire de redoubler d'activité pour amener à l'organisation syndicale la majorité des ouvriers mineurs, de travailler davantage à la préparation des mineurs à la grève générale qui reste le seul moyen pour briser l'offensive capitaliste; pour réaliser à cet effet l'unité d'action indispensable.

La corporation minière ne saurait permettre qu'une nouvelle diminution des salaires ou toute autre atteinte aux droits acquis, soit à nouveau subie passivement.

Le Conseil national donne ainsi au Bureau fédéral élargi le mandat catégorique de répondre par la grève générale, sans aucune consultation préalable à toute nouvelle attaque patronale.

* *

Les marins menés en bateau par le B. I. T. Le Bulletin d'avril de la Fédération internationale des Transports raconte ainsi les tribulations de la Conférence maritime annoncée depuis des années par le Bureau International du Travail :

Nous nous étions trompés ! Dans le numéro de février du Bulletin nous disions que le Conseil d'administration du Bureau International du Travail avait décidé, dans sa session du 29 janvier dernier, par 12 voix contre 9 et 2 abstentions, d'inscrire la question de la réglementation internationale des heures de travail à bord à l'ordre du jour d'une session maritime spéciale de la Conférence de 1928.

C'était là une erreur. Il ne s'agissait que d'une décision provisoire qui devait être remise sur le tapis dans la prochaine session du Conseil avant de pouvoir être érigée en décision définitive, c'est-à-dire en décision réelle et véritable. Ceci eut lieu dans la session du Conseil d'administration tenue à Genève, le 1^{er} avril dernier. La décision provisoire fut à nouveau amplement discutée et finalement promue à décision définitive par 15 voix contre 6 et 3 abstentions, avec la réserve toutefois que ce ne serait pas en 1928, mais seulement en 1929, qu'on aurait l'occasion de discuter dans une Conférence internationale du Travail sur l'opportunité et la nécessité d'une réglementation internationale des heures de travail à bord.

La question a donc été différée à nouveau d'une année. Les organisations de marins adhérentes à l'I. T. F. désiraient que la question fût discutée par la Conférence qui devait se réunir en 1926. On leur fit savoir à ce moment que la chose ne serait pas possible, attendu que l'ordre du jour de la Conférence avait déjà été fixé, en ajoutant toutefois la communication réconfortante que ce qui n'était plus possible pour 1926 serait possible en 1927. Finalement, la discussion en 1927 se trouva également impossible pour des raisons « techniques ».

Elle aurait donc lieu en 1928. La Commission paritaire maritime fit une recommandation dans ce sens ;

le Conseil d'administration prit une décision. Décision provisoire, hélas ! Car il est certain à présent que la discussion n'aura pas lieu avant 1929. Il y aura alors exactement dix ans que la convention prévoyant la journée internationale de huit heures pour les travailleurs terriens a été adoptée à Washington. Sur le papier !

Il appartient à présent aux marins de tous les pays de s'efforcer pour conquérir sans délai, nationalement et internationalement, une influence et une puissance assez grandes pour pouvoir non seulement exercer sur ces messieurs qui se réuniront à Genève en 1929 une « douce pression », mais encore pour faire, par leur propre pouvoir et par leur action, de l'idéal de la journée de huit heures une réalité.

Pendant que nous en sommes aux marins, procédons à une rectification de fait. La quinzaine dernière, nous nous sommes faits l'écho d'une information de l'*Humanité* suivant laquelle le congrès constitutif de la nouvelle Fédération scissionniste des « *Laboureurs de la Mer* » aurait été tenu 36, rue Pasquier, dans les locaux du Comité central des Armateurs. Cette information est fautive, affirme l'*Information Sociale* du 5 mai; ce congrès s'est tenu non 36, rue Pasquier, mais dans un hôtel sis 46, rue Pasquier. Pour condamner et flétrir les opérations de Rivelli, il n'est nul besoin de recourir à des mensonges; la stricte vérité suffit amplement.

* *

Les Indirectes ne vont pas à la C. G. T.

L'*Humanité* a publié dans son numéro du 6 mai, l'ordre du jour suivant :

La C. A. P. du Syndicat des agents des Contributions indirectes déclare ne pouvoir admettre des conditions de circonstance pour l'adhésion à la C. G. T.

Elle fait observer que ces conditions constituent un ordre moral syndical incompatible avec l'indépendance et la dignité des groupements.

Elle considère que les syndicats en puissance d'adhésion n'ont à connaître et à respecter que les obligations des statuts confédéraux et de la Charte d'Amiens. Toute mesure d'exception est une machine à filtrage et à exclusions.

La C. A. P. rappelle que par discipline et par esprit d'unité, elle avait décidé de proposer au Conseil syndical et au Congrès l'adhésion à la C. G. T.

Elle rappelle également que le Syndicat des Indirectes s'est, de tout temps, prononcé pour l'indépendance totale du syndicalisme. Il met au défi qui que ce soit d'apporter une preuve de liaison ou de subordination.

Mais devant le fait nouveau des commandements spéciaux, la C. A. P. estime que la question redevient entière.

En conséquence, elle décide de proposer au Conseil syndical et au Congrès le maintien de l'autonomie si les conditions spéciales d'adhésion à la C. G. T. ne sont pas retirées.

Les « conditions » posées par la C. G. T. ont donc abouti à ce que nous pressentions la dernière quinzaine : le Syndicat des Indirectes, représentant la minorité à tendances révolutionnaires dans la Fédération des Fonctionnaires, n'entre pas à la C. G. T.

Reste à savoir si, du même coup, il se détache de la Fédération. La scission chez les fonctionnaires serait-elle un fait accompli ?

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet, Téléphone Gui, 30-79.

J. Amilcar, directeur. — 968-5-27.

